

Il y a-t-il un règlement pour les jeunes ?

Oui comme dans toutes structures. Ces règles s'ajoutent à la réglementation des accueils de loisirs.

Pour les 11/14ans :

Téléphone portable interdit pendant les activités (sauf pour prendre des photos quand l'animateur l'autorise)

Ne pas fumer, consommer de l'alcool

Respecter les personnes,

Respecter le matériel,

Respecter les décisions de l'équipe d'animation

Pour les 14/18ans :

Ne pas fumer à l'intérieur des espaces jeunes (y compris cigarettes électronique / chicha ...)

Respecter le matériel et les locaux

Respecter les personnes et le voisinage

Ne pas consommer d'alcool et de drogue, ni venir en ayant consommé un de ces produits

Où puis je trouver les documents et informations de l'animation jeunesse ?

Tous les documents (fiche sanitaire, projet pédagogique...) se trouvent sur le site internet : <https://ocsigene.centres-sociaux.fr/>

Les informations : soit par mail, sur le Facebook du Centre Socioculturel , dans l'inf'Ocsigène ...

Comment puis-je contacter l'équipe jeunesse ?

Par mail : csinter.jeunes@orange.fr ou csinter.passerelle@orange.fr

Par téléphone : 02.41.56.26.10

2 facebook :

« Jeunesse Ocsigène » réservé aux jeunes de 14/18 ans

Centre socioculturel ocsigène

Instagram : jeunesse Ocsigène



Le Centre Social reçoit le soutien financier de la Caisse d'Allocations Familiales de Maine et Loire et de la Communauté d'Agglomération du Choletais.



Résumé du Projet Pédagogique 2019/2020 de l'animation jeunesse



Centre Socioculturel Ocsigène

18 rue d'Anjou 49280 St Leger sous Cholet

02.41.56.26.10 / csinter@orange.fr



C'est quoi un *Projet Pédagogique* ?

C'est un outil, fait par l'équipe d'animation en s'appuyant sur le projet du centre social et le projet éducatif (voir en dessous) qui permet de déterminer les objectifs et volontés de l'équipe pour la période déterminée.

Comment fonctionne l'animation jeunesse?

L'animation jeunesse intervient sur les 5 communes du centre Socioculturel pour tous les jeunes de 11/18ans . Des jeunes n'ayant pas les mêmes rythmes et envies il y a d'un côté les 11/14ans et d'un autre les 14/18ans.

Hors vacances :

Pour les 11/14ans : les mercredis après-midis , les ateliers du samedi matin , les accompagnements de projets , et activités ponctuelles

Pour les 14/18ans : les foyers des jeunes le vendredi soir, les accompagnements de projets + foyer en autonomie

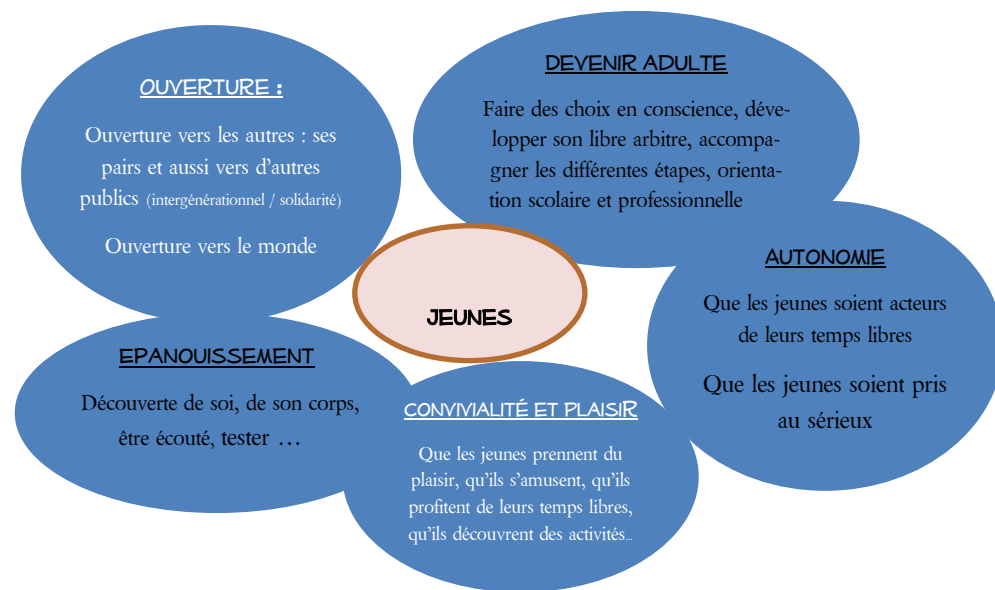
Pendant les vacances :

Pour les 11/14ans et 14/18ans : un programme d'activités, les séjours et des accompagnements de projets.. Pour les 14/18ans : les foyers en autonomie (avec une convention)

Il nous semble important que les jeunes et les parents donnent leurs avis, prennent des décisions, proposent des idées. Pour ce faire des temps sont mis en place pour recueillir vos idées, vos remarques etc...

C'est quoi un *Projet Educatif* ?

C'est un document fait par les parents déterminant les envies, les orientations de l'animation jeunesse.



C'est quoi les objectifs de l'animation jeunesse cette année ?

Permettre aux jeunes de grandir	Permettre aux jeunes d'être acteurs de leurs temps libre Responsabiliser les jeunes Permettre aux jeunes d'appréhender l'autonomie
Encourager et favoriser l'ouverture des jeunes à ce qui les entourent	Diversifier Les actions, les activités Permettre aux jeunes de débattre, faire des choix ... Impulser des rencontres et découvertes (territoire/ publics ...)
Favoriser l'accessibilité à tous aux différents temps d'animations	Proposer différents temps et type d'animations Sensibiliser les jeunes aux différences Rendre accessible (prix, déplacements..) les activités